



Pédagogie entre autres

Journal du syndicat des professeurs du Cégep du Vieux Montréal

Volume 15, no 5 / 23 avril 2008

Opération C.A.

Une action concrète et concertée pour l'avenir de notre profession!

La visite que nous ferons au Conseil d'administration et à laquelle nous requérons votre participation (le mercredi 30 avril à 17 h 30 au local 5.90) est l'une des étapes cruciales d'une longue démarche par laquelle nous souhaitons faire reconnaître l'alourdissement et la complexification de notre tâche depuis la réforme de l'enseignement collégial en 1994. Cette visite s'inscrit dans un plan d'actions concertées puisque ce sont les C.A. de tous les cégeps du Québec qui ont reçu ou recevront la visite de leurs professeurs. L'opération nous permettra de sensibiliser nos administrateurs à la réalité des enseignantes et des enseignants au collégial, et surtout, de les amener à appuyer clairement nos revendications face au gouvernement : revaloriser notre profession et réinvestir dans l'éducation. L'opération nous aidera également, le moment venu, à réclamer notre juste part des transferts fédéraux en éducation, soit 40 % des montants qui seront alloués à l'éducation supérieure. **La visite au C.A. pourrait donc avoir, au cours des prochaines années, des conséquences**

concrètes sur l'avenir de l'éducation collégiale et sur nos conditions de travail.

Rappel des premières étapes de la démarche

En octobre 2006, la FNEEQ et la FEC ont commencé à travailler, comme il avait été prévu lors des dernières négociations, sur « une analyse de la pratique actuelle de la profession enseignante de l'ordre collégial portant notamment sur les paramètres de la charge individuelle ». La FAC s'est jointe aux travaux en février 2007. Un comité paritaire a ensuite été formé, composé de représentants patronaux (du MELS), de représentants syndicaux provenant des trois centrales et de membres de la Fédération des cégeps. Les travaux de ce comité ont permis l'élaboration d'un document intitulé « Enseigner au collégial... Portrait de la profession » dont vous avez reçu copie l'automne dernier. Les syndicats des professeurs de chaque collège ont ensuite consulté leurs membres afin que le document soit le plus complet possible. C'est ce que nous avons fait lors d'une réunion qui avait lieu le 21 novembre dernier. La version définitive du document, sur laquelle tous les membres du comité paritaire se sont entendus, a été présentée à la presse le 1^{er} avril. Plusieurs articles traitant des difficultés reliées à l'enseignement collégial ont d'ailleurs été publiés le lendemain dans les journaux. (Voir les extraits cités en page 3.)

Ce portrait permet de mesurer toute l'ampleur de l'augmentation et de la

complexification de la tâche des professeurs de cégep. Ainsi, il contredit efficacement l'allégation de la partie patronale – qui, de son propre aveu, connaissait peu la nature de notre travail – selon laquelle notre tâche ne s'est pas alourdie, mais qu'elle a simplement évolué. Le document constitue donc un levier des plus intéressants pour des actions concrètes visant une revalorisation de la profession enseignante et une meilleure prise en compte, par les instances concernées, de notre réalité.

Sommaire

Lettre aux membres du C.A.....	page 2
Opération C.A. (suite).....	page 3
Accessibilité : les changements au RREC....	page 4
Bilan annuel des activités du comité exécutif.....	page 5
Bilan annuel des comités syndicaux.....	page 7
Réinvestissement dans le réseau collégial.....	page 8

Comme il était mentionné dans le dernier numéro du *Pédagogie entre autres*, les délégués des 59 syndicats d'enseignantes et d'enseignants du collégial des trois fédérations se sont réunis et ont adopté une recommandation sur la nécessité de valoriser concrètement notre profession. Les délégués ont entre

autres résolu de solliciter l'appui des conseils d'administration de tous les collèges pour revendiquer la poursuite des travaux avec, comme objectif, une amélioration des conditions d'exercice de la profession enseignante au collégial. (Pour plus de détails, voir la lettre

adressée aux membres du C.A. reproduite ci-dessous.)

Il est important de montrer que nous parlons tous d'une même voix pour dénoncer cet alourdissement de notre tâche et réclamer une réelle reconnaissance du travail que nous accomplissons. **En ce sens, votre**

participation à la visite du C.A., le 30 avril, est essentielle à la bonne marche de l'opération et plus nous serons nombreux, mieux le message passera!

L'exécutif

Lettre envoyée aux membres du C.A. et proposition concernant l'avenir de notre profession

Madame,
Monsieur,

Le 7 février dernier, dans une rencontre exceptionnelle, les 59 syndicats des trois fédérations syndicales d'enseignantes et d'enseignants du collégial avalisaient un plaidoyer et une recommandation sur la nécessité d'une valorisation concrète de la profession enseignante au collégial.

L'action conjointe des syndicats résulte d'importants travaux permettant de tracer un portrait actualisé de la profession enseignante. C'est un fait que depuis 1994, avec la réforme de l'enseignement collégial, la tâche des enseignantes et des enseignants de cégep s'est complexifiée de manière notable. D'ailleurs, malgré la conclusion abrupte de la dernière négociation, les représentants syndicaux et patronaux convenaient tout de même de la mise sur pied de comités paritaires ayant pour mandat explicite l'analyse de l'évolution de la profession. Les travaux, menés conjointement par les trois fédérations syndicales (FAC, FEC (CSQ) et FNEEQ (CSN)) et le Comité patronal de négociation des collèges, se sont conclus à la satisfaction des parties par la production d'un texte dépeignant la profession enseignante actuelle.

Nous croyons que ces importants travaux ne peuvent demeurer lettre morte, mais, au contraire, qu'ils conduisent à d'éventuelles mesures concrètes valorisant la profession enseignante. Aussi, les 59 syndicats membres des trois fédérations syndicales ont résolu de solliciter l'appui des membres du conseil d'administration de leur collègue pour revendiquer la poursuite des travaux. À cet effet, voici la proposition qui vous est soumise :

CONSIDÉRANT l'importance primordiale de l'enseignement dans la mission des cégeps;

CONSIDÉRANT que cette mission ne peut être adéquatement remplie que si les ressources enseignantes sont suffisantes;

CONSIDÉRANT que des ressources enseignantes ont été coupées pour plusieurs raisons, depuis 15 ans;

CONSIDÉRANT que l'enseignement collégial, à titre de profession ancrée dans l'enseignement supérieur, doit être valorisé à sa juste mesure, particulièrement dans un contexte de renouvellement de l'effectif enseignant, afin d'attirer et de retenir des candidates et des candidats de valeur;

CONSIDÉRANT que le rapport du comité paritaire intitulé *Enseigner au collégial... Portrait de la profession* démontre amplement la complexité de la pratique enseignante actuelle et l'effet des nouvelles responsabilités consécutives à la réforme de 1994;

CONSIDÉRANT que les activités d'enseignement proprement dites constituent le cœur de cette pratique;

Le Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal reconnaît la nécessité de valoriser concrètement la profession enseignante au collégial et demande au Ministère de donner suite aux travaux du comité paritaire, dans la perspective d'une recherche de solutions aux problèmes les plus graves qui auront été identifiés.

Extraits des articles portant sur nos conditions de travail publiés dans la presse le 2 avril

Incroyable mais vrai, il a été question de la réalité des profs de cégep dans la presse! Voici quelques extraits des articles publiés le lendemain de la conférence de presse lors de laquelle des représentants des trois fédérations syndicales, de la Fédération des cégeps et du Comité patronal de négociation des collèges ont présenté le document « Enseigner au collégial... Portrait de la profession enseignante ». (Une grande photo de notre collègue de philosophie, Anne-Marie Claret, en train d'enseigner Platon, accompagnait d'ailleurs l'article publié dans La Presse!)

Depuis la dernière réforme de l'éducation au collégial, qui date de 1994, les tâches des professeurs se sont alourdies, ont constaté les trois fédérations enseignantes. Les classes hétérogènes au plan culturel, le développement des nouvelles technologies de l'information, les mises à jour régulières des programmes d'études ainsi que les projets spéciaux et les activités de recrutement seraient entre autres à l'origine de cette surcharge de travail.

« Un des problèmes importants, c'est le décalage entre le calcul de la charge du professeur et les nouvelles pratiques », a expliqué le président de la Fédération des enseignantes et des enseignants de cégep, Mario Beauchemin. Le calcul de la charge de travail est presque strictement lié à la prestation en classe.

Marie-Ève Shaffer, Journal Métro

« Peu importe le département, nous sommes épuisés », assure Jeanne Pinsonneault, du cégep du Vieux Montréal. Sa charge de travail, dit-elle, n'a pas de commune mesure avec celle qu'elle avait à ses débuts il y a 22 ans.

Les fédérations estiment qu'il faudrait ajouter un millier de professeurs aux 12000 actuels pour ramener la tâche

des professeurs à une charge acceptable. Faute de quoi, les cégeps ne parviendront pas à recruter ou retenir les centaines de nouveaux professeurs appelés à combler la vague de départs à la retraite qui montre le bout de son nez.

Violaine Ballivy, La Presse

Selon la Fédération autonome du collégial (FAC), la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et la Fédération des enseignants du collégial (FEQ-CSQ), le réseau de l'enseignement collégial a subi une diminution de 600 postes depuis les années 1990, ce qui contribue à l'alourdissement de la charge de travail des enseignants restants.

Les prochaines négociations devraient s'amorcer en 2009, afin de renouveler la convention collective qui arrive à échéance en 2010. Les syndicats espèrent néanmoins que le document pavera la voie à des pourparlers plus rapides sur certains aspects de la tâche d'enseignement.

Clairandrée Cauchy, Le Devoir

L'opération C.A. dans les autres collèges

Sur les six conseils d'administration sollicités jusqu'ici dans ce cadre, quatre ont adopté la recommandation soumise par les enseignantes et les enseignants. À **Shawinigan**, après un travail de sensibilisation auprès de la direction, le syndicat a proposé la recommandation qui a reçu un bon accueil.

Même scénario à **Gérald-Godin**, à qui revient (de justesse!) la palme du premier syndicat à avoir obtenu l'appui formel de son conseil d'administration. À **Sorel-Tracy**, le syndicat a pu intervenir en complément d'information et répondre aux questions des membres du conseil d'administration. Les deux représentants des enseignants ont fait la proposition qui a été adoptée à l'unanimité; une quinzaine de membres accompagnaient les représentants du syndicat dans la démarche.

L'opération a été également une réussite complète à **Trois-Rivières**. Deux autres conseils d'administration ont reçu et entendu les enseignantes et les enseignants sans prendre position immédiatement sur la proposition. À **Saint-Félicien**, 38 profs ont assisté à une présentation de 40 minutes, le conseil d'administration, discutant ensuite pendant une heure, a remis leur décision à la prochaine réunion. Le conseil d'administration du cégep de **Drummondville** a réagi de la même façon.

Source FNEEQ

Accessibilité www.spcvm.org Au cégep sans DES

Nous reprenons ici un intéressant article de Richard Turmel, enseignant au collège Montmorency, publié dans l'INFORMO du mois dernier. Il y est question des changements annoncés au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC), changements qui pourraient bien avoir une incidence sur les conditions d'admissibilité au réseau collégial et, par conséquent, sur notre enseignement.

« Plus besoin de diplôme d'études secondaires pour être admis au cégep. » Du moins, c'est le gros titre qu'on retrouvait en une du *Devoir*, le 24 janvier dernier. Mise en contexte : le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) tel que modifié sera effectif dès le printemps 2008. Une des modifications au RREC vise à permettre à des étudiants, à qui il manque six crédits ou moins à leur diplôme d'études secondaires (DES), d'accéder au cégep sous une seule condition, celle de réussir les cours manquants dès la première session.

Les réactions varient énormément d'un intervenant à l'autre. Par exemple, à la FNEEQ-CSN (la fédération à laquelle notre syndicat est affilié), on considère que ces nouveaux critères peuvent favoriser l'accessibilité aux études supérieures, à la condition que cette nouvelle mesure soit assortie de ressources supplémentaires afin de soutenir les étudiants concernés. Dans cette perspective, il faudrait aussi que le ministère assure un suivi serré auprès de ces étudiants, afin de mesurer leur taux de réussite. Mais il apparaît toutefois nécessaire de se questionner sur un possible « abaissement du niveau » et sur la banalisation de l'échec au secondaire.

À la FAC (Fédération autonome du collégial), on est perplexe devant cette tendance à réduire les exigences et on tient à être rassuré quant au financement adéquat des cours de mise à niveau. Mais à la FECCSQ (troisième fédération de syndicats de profs de cégep), on est déjà plus frileux. On craint, en outre, un alourdissement de la tâche des enseignants si on admet plus d'étudiants moins bien préparés ou plus faibles.

La Centrale des syndicats du Québec (la CSQ regroupe, entre autres, les syndicats d'enseignants du primaire et du secondaire) s'oppose à cette modification du Règlement sur le régime des études collégiales pour plusieurs raisons. On craint d'abord que cela ait pour effet de dévaloriser le DES. Mais surtout, on s'inquiète de la réussite de ces nouveaux élèves qui doivent suivre à la fois des cours de niveaux secondaire et collégial : ce qui risque de provoquer une

surcharge de travail, alors qu'est bien connue l'importance cruciale de la première session au collégial pour la réussite et la lutte au décrochage.

D'autres modifications dont on parle un peu moins apparaissent pourtant préoccupantes. D'abord, cette possibilité d'accéder au cégep pour des élèves sans DES qui auraient vécu plus de deux ans hors des réseaux scolaires et ce, dans la mesure où l'établissement juge qu'ils possèdent « une formation et une expérience suffisantes ». La FNEEQ n'est pas contre cette mesure mais précise qu'il devrait y avoir des balises nationales et que la contribution des profs à cette évaluation soit incontournable.

Enfin, il est désormais possible d'obtenir un DEC en rien, c'est-à-dire un diplôme d'études collégiales sans mention, à la manière des baccalauréats par cumul de certificats. Ainsi un étudiant qui cumulerait des cours en différents programmes correspondant « au poids d'un DEC » (l'ÉUF et 28 crédits de formation spécifique, peu importe lesquels) pourrait l'obtenir.¹ C'est à se demander si les cours et le savoir se mesurent comme tant d'autres marchandises (sic) au poids.

La Fédération des cégeps (regroupement des directions des 48 cégeps) semble se réjouir sans réserve de ces mesures qui favorisent la réussite et la diplomation. Du côté syndical, on est généralement plus prudent, craignant la diminution des exigences en vue d'une augmentation artificielle du taux de diplômés. On peut penser qu'à terme, il y a un risque que ce soit les diplômés qui en fassent les frais, ainsi que les employeurs et l'ensemble de la collectivité.

La FNEEQ a réagi à cette modification du RREC par une défense de l'accessibilité à la réussite plutôt que de l'accessibilité tout court. À suivre...

¹ NDLR : Les étudiants doivent tout de même, pour ce DEC en rien, avoir complété tous les cours de la formation générale, du moins pour l'instant, comme nous l'a précisé l'auteur en nous donnant l'autorisation de publier son article.

Bilan du Comité exécutif du SPCVM pour l'année 2007-2008

Eh oui! La fin de l'année scolaire approchant rapidement, nous voilà déjà au temps des bilans. L'Exécutif du SPCVM n'y échappe pas. Dans les lignes qui suivent, nous allons effectuer un survol des principaux dossiers qui ont retenu notre attention cette année.

Valorisation de la profession enseignante

On le sait, notre convention collective actuelle, signée avec le pistolet du décret sur la tempe, ne nous a guère gâtés en ce qui concerne l'ajout de ressources pour l'enseignement. Tant les négociateurs patronaux que ceux de la FNEEQ s'entendent pour dire que la méconnaissance de la réalité des profs de cégep manifestée par les gens travaillant au MELS explique en partie cet état de fait. C'est pourquoi ils se sont entendus sur la création d'un comité paritaire ayant pour but la rédaction d'un portrait de notre profession, le but avoué de notre fédération étant d'aller chercher des ÉTC supplémentaires pour le volet 1 (la tâche d'enseignement proprement dite).

Une fois la version préliminaire du document prête, elle a été envoyée à tous les syndicats afin que leurs membres puissent y faire des ajouts. Au CVM, la séance d'analyse du texte a eu lieu le 21 novembre dernier.

Maintenant que le document a pris sa forme définitive, la prochaine étape consiste à sensibiliser la population quant à notre situation et à mobiliser l'ensemble des acteurs du réseau collégial pour faire comprendre au Ministère l'importance de donner suite à nos revendications.

C'est pourquoi les 59 syndicats de profs de cégep, toutes allégeances (FNEEQ, FAC, FEC) confondues, se sont – fait rarissime – réunis le 7 février pour mettre au point un plan d'action comprenant une conférence de presse ainsi qu'une opération devant mener à l'adoption d'une proposition d'appui par les C. A. de tous les collèges. La conférence de presse, qui a eu lieu le 1^{er} avril, a été très médiatisée. Quant à l'opération C. A., elle inclut une visite des enseignants au conseil. Nous aurons donc besoin de vous pour aller faire un brin de causette à nos administrateurs lors de leur prochaine réunion, c'est-à-dire le 30 avril prochain (voir l'éditorial).

Demi-journées d'étude

Pour le Comité exécutif du SPCVM, il est très important de donner l'occasion à tous les professeurs de se pencher sur des sujets qui les préoccupent. Comme, d'une part, nous assistons actuellement à un renouvellement important du corps enseignant et que, d'autre part, il ne reste que quelques années avant que les cégeps accueillent des étudiants ayant fréquenté l'école secondaire une fois la réforme implantée, nous avons organisé, respectivement à l'automne et à l'hiver, deux demi-journées pédagogiques, une sur l'intégration des nouveaux profs et une sur les conséquences qu'aura le « renouveau pédagogique » sur notre façon de travailler. Plusieurs d'entre nous garderont longtemps le souvenir de l'accueil chaleureux réservé à nos collègues récemment engagés lors de l'activité du mois d'octobre.

Assurances

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du mois de novembre, un membre nous a demandé de mettre à l'ordre du jour d'une prochaine rencontre la question de l'assurance soins dentaires, qui n'avait pas fait l'objet de débats depuis plus de dix ans. Chose promise, chose due! La réunion du 13 février a permis aux profs de se renseigner sur le programme leur étant offert par La Capitale, puis, le 19 mars, au cours d'une assemblée extraordinaire, ceux-ci se sont prononcés en faveur de l'adhésion à cette assurance.

D'autre part, cet automne, des enseignants à statut précaire sont venus nous demander pourquoi ils n'avaient pas accès aux assurances invalidité courte et longue durées. Une séance d'information à l'intention de toutes celles et tous ceux se trouvant dans cette situation a été tenue le 20 février dernier et l'Exécutif continue à plancher sur ce dossier assez complexe.

Semaine de la Citoyenneté

En 2008, la Semaine de la citoyenneté, qui vient tout juste de se terminer, avait pour thème l'éducation. Les personnes faisant partie de son comité organisateur avaient donc demandé qu'un membre de l'Exécutif se joigne à eux cette année. Il en fut ainsi.

Cafétéria

Le contrat du Cégep avec le concessionnaire Laliberté prend fin cette année et plusieurs verraient d'un bon œil le départ de ce dernier. La Direction étudie

présentement la possibilité de confier la gestion des services alimentaires à une coopérative dont les membres seraient recrutés dans l'ensemble de la communauté du CVM. L'Exécutif du Syndicat trouve le projet intéressant. Toutefois, pour lui, peu importe le scénario retenu, il est primordial que celles et ceux qui travaillent actuellement à la cafétéria conservent leur emploi.

Grèves étudiantes et « bed-ins »

Tout le monde a encore frais en mémoire les tristes événements

de novembre; d'ailleurs, un grand nombre d'enseignants ont critiqué la façon dont la Direction du CVM les avait gérés. Lors de la réunion extraordinaire du 28 novembre et des rencontres suivantes, l'Assemblée générale a adopté une série de propositions nous mandatant pour agir de telle sorte qu'on n'assiste plus jamais à de tels débordements. La mise en place d'une table de concertation Direction-AGECVM-syndicats, à laquelle siègent des membres de l'Exécutif du SPCVM et qui vise l'élaboration d'un protocole officiel fixant les conditions de tenue de certaines activités étudiantes, s'avère un grand pas

dans la bonne direction. En outre, la présence de membres du personnel du CVM, dont le président de notre syndicat, Jean-Marc Petit (qui a passé toute la nuit au collège sans dormir!), lors du « bed-in » de février dernier a grandement contribué à ce que celui-ci se déroule sans dérapages majeurs.

Ouf! L'année a été fort chargée! Cependant, n'ayez crainte : les vacances d'été nous permettront de recharger nos batteries et d'être fin prêts pour 2008-2009!

Yves de Repentigny

Bilan des comités syndicaux pour l'année 2007-2008

Comité des postes

Ce comité bipartite *non conventionné* s'est donné comme mandat de déterminer les règles de répartition des allocations de l'enveloppe E, soit les sommes données au cégep par le Ministère pour engager des enseignants et d'assurer le suivi de l'utilisation des ressources.

En 2007-2008, nous avons déterminé les règles qui s'appliqueront à l'année 2008-2009. Notre but avoué, au Syndicat des professeurs, est de maintenir le maximum de ressources à l'enseignement, c'est-à-dire au volet 1 précisé dans la convention.

Nous avons aussi cette année amélioré les règles d'attribution des dégagements pour la coordination départementale, pour prendre en compte les programmes préuniversitaires dont la coordination est assumée par plusieurs départements. Nous avons aussi travaillé pour réduire les écarts d'allocations entre l'automne et l'hiver dans certaines disciplines. Finalement, nous avons conseillé et soutenu différents départements ou disciplines qui éprouvaient des difficultés avec leur répartition de tâche.

Jean-Marc Petit, Danyelle Pagé, Martin Letendre et Philippe Nasr

Comité des relations de travail

Le mandat de ce comité bipartite est défini dans la convention collective à l'article 4-3.01. « Il sert à discuter et à rechercher une entente sur toute question relative à l'application et à l'interprétation de la convention collective et aux conditions de travail. »

Aux articles 4-3.14 et 4-3.15, il y a une liste des situations où la consultation en CRT doit être faite.

En 2007-2008, le CRT s'est prononcé sur :

- Le calendrier scolaire et les modifications au calendrier
- Les règles de répartition des allocations
- L'ouverture d'un nouveau profil : Sciences de la nature, profil environnement
- Les modifications aux grilles de programmes : (liste à faire)
- Plusieurs demandes de congé sans salaire non prévu à la convention
- La détermination de la période des vacances des enseignantes et des enseignants
- Les tarifs accordés pour l'application des clauses (vêtements, déplacements)

Jean-Marc Petit, Martin Letendre, Hanan Smidi, Isabelle Éthier et Danyelle Pagé

Comité de valorisation des précaires

Nous avons surtout contribué à l'organisation de la journée d'étude sur l'accueil des nouveaux enseignants. Nous avons aussi analysé un sondage effectué auprès des professeurs précaires du collège et, à la lumière de cette analyse, décidé de préparer un guide pour les nouveaux enseignants au Cégep du Vieux Montréal.

Yves de Repentigny, Joseph Edmond, Paul Turcotte, Tony Patoine, Benoît Montel-Paré, Philippe Nasr et Sophie Guillemette

Comité information

Nous avons préparé, depuis le début de l'année, cinq numéros du *Pédagogie entre autres* dont deux numéros spéciaux : l'un sur l'accueil des nouveaux et l'autre sur la grève étudiante. Nous avons également revu la présentation générale du bulletin. Notez que nous avons reporté la publication du numéro spécial sur les 40 ans des cégeps à l'automne prochain alors que le cégep vivra sa quarantième rentrée scolaire.

Notre site web, quant à lui, a été revu et amélioré afin de le rendre plus convivial. Plusieurs informations y ont également été ajoutées concernant notre vie syndicale.

Danyelle Pagé, Danielle Carbonneau et Sophie Guillemette

Le comité femmes

Le comité femmes s'est donné comme principal mandat de sensibiliser nos membres et l'ensemble de la communauté du Cégep du Vieux Montréal à la condition des femmes, tant en matière de conditions de travail que de conditions de vie. Cette année le comité a priorisé trois dossiers.

- Campagne *Une école pour toutes les Afghanes*

Cette campagne, entamée l'année dernière en collaboration avec la FNEEQ, s'est poursuivie cette année sous l'égide du Conseil central du Montréal métropolitain. C'est sous ce thème que s'est tenu le kiosque à l'occasion de la journée internationale des femmes. Les sommes recueillies sont destinées à l'achat de matériel pédagogique ainsi qu'à la rémunération du personnel enseignant de trois classes de Kaboul. Votre argent transitera par l'ONG canadienne *Droits et démocratie* qui joue un rôle

majeur dans la promotion des droits des femmes à l'échelle nationale et internationale.

- Bibliothèque virtuelle sur la condition féminine

En collaboration avec Nadine Leblanc et Valérie Perron, techniciennes en documentation à la bibliothèque, le comité vous propose une **sélection de livres et de documents audio-visuels** ainsi que quelques liens Internet pour alimenter une réflexion sur des problématiques étudiées dans différents programmes du CVM.

- Conciliation Travail – famille

Amorcée l'année dernière, la réflexion s'est poursuivie cette année en vue d'inclure dans les contraintes parentales toute la problématique des « aidants naturels ». Nos représentants au CRT sont saisis du dossier.

Anne-Marie Claret, Francine Godin, Danyelle Pagé, Lilia Selhi et Line Vaillancourt.

Comité action internationale

Depuis 2004, un réseau de comités syndicaux en action internationale a été mis sur pied dans tous les syndicats affiliés à la FNEEQ. Bien que les conflits d'horaire n'aient pas encore permis la réunion de notre comité local cette année, une rencontre est prévue à la fin de la session pour sélectionner les organismes impliqués dans la solidarité internationale qui feront l'objet d'un soutien financier de notre part. Nous anticipons une année 2008-2009 particulièrement animée, puisque le projet *Alliance syndicats et tiers monde* sera au cœur de nos préoccupations.

Danielle Carbonneau, Richard Cordeau, Isabelle Ethier, Nathalie Morin, Paul Roy et Lilia Selhi.

**Vous êtes cordialement invités
au party syndical le vendredi
23 mai, au 4.82 a), à 17 h 30.**

**Venez fêter la fin des
cours avec vos collègues!**

Réinvestissement dans le réseau collégial : un pas dans la bonne direction

Communiqué de la coalition cégeps du 7 avril 2008

Le budget présenté le 13 mars dernier par la ministre Jérôme-Forget comportait au moins une bonne nouvelle pour le réseau des cégeps. La part des transferts fédéraux qui sera octroyée aux cégeps est établie à 40 % ce que n'avait cessé de réclamer la Coalition-cégeps. La Coalition-cégeps se réjouit du réinvestissement en enseignement supérieur annoncé dans le dernier budget provincial. En indiquant que les cégeps toucheront leur juste part des transferts fédéraux, soit la proportion de 40 % correspondant à 75 M de dollars, le ministère de l'Éducation reconnaît clairement les besoins pressants qui existent dans le réseau collégial. Rappelons que cette demande de réinvestissement à la hauteur de 40 % est justifiée par le fait que 40 % des étudiantes et des étudiants en enseignement supérieur fréquentent le réseau collégial et que celui-ci représente 40% du budget de l'enseignement supérieur.



Depuis plus d'un an, la Coalition-cégeps a fait du financement du réseau collégial sa principale priorité et a orchestré de nombreuses actions afin de sensibiliser la classe politique à la réalité collégiale. Au moment où un réinvestissement en enseignement supérieur se confirmait, il s'avérait impératif d'assurer que les cégeps en reçoivent leur juste part. Rappelons que le réseau collégial avait récemment vu sa part d'investissement fondre à quelque 25 %, laissant le réseau aux prises avec des besoins criants. À l'évidence, il fallait repositionner le réseau des cégeps et s'assurer

qu'il ne soit pas à nouveau laissé pour compte. Si les annonces ministérielles ont de quoi nous réjouir, il reste à nous assurer que ces budgets additionnels soient dirigés vers les services directs aux étudiantes et aux étudiants. Les organisations membres de la Coalition-cégeps sont unanimes pour réclamer que le réinvestissement serve essentiellement à l'embauche, par exemple, de nouveaux professeurs en classe, de conseillers d'orientation, d'aides pédagogiques individuels et de personnel de soutien en contact direct avec les étudiantes et les étudiants.

Pour la Coalition-cégeps : Mario Beauchemin FEC (CSQ) Bernard Bérubé FPPC (CSQ) Ginette Buisières SCFP (FTQ) Ronald Cameron FNEEQ (CSN) Pierre Cohen-Bacrie SPGQ Guy-Aume Descôteaux FECQ Jean-Claude Drapeau FAC Nicole Landry FAP Luc Perron SPEQ Marie Racine FPSES (CSQ) Marlène Rae FEESP (CSN) Marie-Ève Ruel ASSÉ

La traditionnelle marche des travailleuses et des travailleurs aura lieu le samedi 3 mai. Elle aura pour thème, cette année, la défense du système public de la santé. Nous nous rejoignons au **Parc La Fontaine à 12 h 00** (au coin de la rue Sherbrooke et de l'avenue du Parc La Fontaine) **SOUS la bannière de la FNEEQ. Venez marcher avec nous!**